L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureau, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,

VENDREDI 1er NOVEMBRE 1878.

VAPEURS.

CHEMINS DE FER.

ASSURANCES.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les paquebots de cette ligne partiront de New-York pour le Havre, de leur quai, Pier No 42, rivière du Nord, au pied de Morton street, comme il suit:

CANADA, Frangeul, mercredi 30 octobre.
*AMERIQUE, Delord, mercredi, 6 novembre.
*PEREIRE, Danré, mercredi, 13 novembre.

Prix du passage (en or) pour le Havre.

Première cabine (vin compris)........$100
Deuxième — 65
Troisième — 35

BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS.

Passage d'entrepont avec aménagement supérieur, comprenant vin, literie et ustensiles, $26 en or pour le voyage simple de la Nouvelle-Orléans à Paris.

Les paquebots marqués d'une astérisque ne prennent pas de passagers d'entrepont.

L. GRAND, Agent,
Gallier Court, No 3,
Nouvelle-Orléans.

4mai—1m

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BRÊME ET LA NOUVELLE-ORLÉANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

Les steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier comme suit:

De Brême.		De la Nlle-Orléans.
Frankfurt	2 Oct.	environ 3 nov
Hannover	23 "	environ 24 "
[illegible]	6 nov.	environ 8 déc
Braunschweig	20 "	environ 22 "
Frankfurt	4 déc.	environ 5 janv.

Ces steamers font escale, en venant ici, au Hâvre et à la Havane, et, en allant en Europe, à la Havane et à Southampton.

PRIX DU PASSAGE:

De Brême, Southampton ou le Hâvre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:
Chambre...$150 en or. | Entrepont...$36, en or.
De la Nouvelle-Orléans à Southampton, Hâvre ou Brême:
Chambre...$150 en or. | Entrepont...$45, en or.
De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambre...$35 en or. | Entrepont...$15, en or.

Pour les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix.

Pour les enfants au-dessous de 1 an, gratis.

N. B. Notre agent pour le Texas, M. Peter H. Eckard, à Galveston, est autorisé à délivrer des passages d'entrepont, aux conditions suivantes:
De Brême à Galveston..........$42 00 en or.
De " à Indianola..........45 50 do.

La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, leurs jours de départs annoncés et les prix du passage.

Les soussignés vendent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents.

12 juin — No. 42 de la rue de l'Union.

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:

KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES.

Le steamer HUDSON,
Capt. E. V. Gager,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse Mercredi 6 Nov., à 8 h. A. M.

L'assurance sur cargaison est pris par cette ligne à 1½ pour cent.

Passage—Cabine..........$50
Entrepont.......... 25
Billet d'excursion.... 80

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
Rue Carondelet, No 41.

6mai—1an

STATE LINE.

De New York à Belfast et à Glasgow, TOUS LES JEUDIS.

Confort, Rapidité, Sécurité.

BILLETS, aller et retour, pour tous les points de l'Europe, aux prix les plus bas.

Salon, Secondes cabines et Entrepont.

Pour billets, informations, etc., s'adresser à
AUSTIN, BALDWIN & CO,
72 Broadway, New York,
ou à A. K. MILLER & CO,
35 Carondelet, Nouvelle-Orléans.

C'est la seule ligne ayant des secondes cabines, elle offre aux voyageurs des avantages sous le rapport de l'économie et du confort que ne présente aucune autre route.

24 mars—9 mois t 1 2 sem

LIVERPOOL.

Ligne Américaine pour Liverpool.

La seule ligne transatlantique sous PAVILLON AMERICAIN. Un départ tous les JEUDIS, de Philadelphie.

LIGNE RED STAR, POUR ANVERS.

Un départ de NEW YORK et de PHILADELPHIE, alternativement, TOUS LES 15 JOURS. C'est la route la meilleure et qui coûte le moins pour toutes les parties de l'Europe centrale, l'Italie, etc. S'adresser à
PETER WRIGHT & SONS, Philadelphia,
ou à A. K. MILLER & Co, 35 Carondelet,
10 mai—9mtfe — Nlle-Orléans.

Ouverture de la Pharmacie HOMŒOPATHIQUE DE BŒRICKE & TAFEL.

Cette pharmacie vient d'être ouverte au No 130 de la rue du Canal, NOUVELLE-ORLÉANS.

ELLE est la succursale des pharmacies établies depuis 1835, à New York et à Philadelphie. On trouvera toujours les médicaments homœopathiques purs, les boîtes de remèdes à l'usage des familles, ainsi que les ouvrages en français en anglais et en allemand.

PRIX DE NEW-YORK.

6 déc—1 an t 2

JURGIELEWICZ'S ANTI-RHEUMATIC MIXTURE. Patented

Guérison positive des rhumatismes, de la goutte, de la névralgie et de toutes les maladies provenant de l'impureté du sang. La mixture anti-rhumatismale de Jurgielwics est le remède le plus populaire du pays; Il a plus de vente que tous les autres remèdes ensemble et c'est le remède patenté le plus coûteux qui existe.

Il est recommandé par tous les principaux médecins et c'est une mixture purement végétale. Si le malade après avoir consommé une ou deux bouteilles ne s'en trouve pas mieux, il peut être sûr qu'il ne souffre d'aucun des maux ci-dessus mentionnés et il sera inutile de continuer. Prix de la bouteille $1 50.

A vendre par tous les principaux droguistes.
FERSLEW & CO. propriétaires,
P. O. Box 1406 Nlle-Orléans.

17 nov 1an

Ligne de Belize et Honduras.

Steamer de 1ère classe, E. B. WARD, Jr.,
Capt. G. PIZZATI, partira positivement .... à 5 h. P. M. de son wharf au pied de la rue Jackson, pour Ruatan et Belize.

Pour fret ou passage, ayant des aménagements supérieurs, s'adresser à
S. OTERI & BRO.,
Angle des rues Gravier et Poydras.

N. B.—Le "Ward" fera le service ci-dessus concurremment avec ses paquebots réguliers.

2 mars—1 an

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas.

A dater du 2 décembre 1877, le bateau à vapeur ST. FRANCIS BELLE, partira, de la tête de la rue Bienville, à sept heures et demie du matin, pour Westwego, et transportera les passagers qui se rendront aux stations du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Il quittera Westwego à 5 heures du soir et arrivera à 5-45 P. M.

Le bateau qui se rallera au train d'excursion du dimanche partira d'ici à 8 heures du matin et sera de retour le même jour à 5 heures 45 m. du soir.

Le fret reçu au même endroit, à 3 heures et 30 minutes sera livré le lendemain matin.

C. A. PAYNE, Surintendant.

4 déc—

Paquebot de la malle, pour Vicksburg

Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis' Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur NATCHEZ,
T. P. Leathers Capitaine,
J. F. Muse, Commis.

Se rallant, à Vicksburg à la ligne Parisot pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Cairo et St.-Louis.

Le capitaine se réserve le droit de passer tous les débarcadères qu'il jugera convenable.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JANNEY & WORK, 106 Commune et J. K. CARLIN. 17 rue Tchoupitoulas.

15sept—1m

Paquebot régulier de la cote et Baton-Rouge.

Deux voyages par semaine.

Départ de la Nouvelle-Orléans tous les LUNDIS SOIR à 5 heures et tous les VENDREDIS matin à 10 heures.

Le nouveau bateau à vapeur ST. JOHN,
E. O. MELANÇON, capitaine.

Partira comme il est dit plus haut pour Baton-Rouge, Plaquemine, Donaldsonville, et tous les débarcadères intermédiaires. Retournant en ville tous les dimanches et mercredis.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
E. O. MELANÇON,
No 32 Bienville.

9 Oct.—

Paquebot de la Côte jusqu'à Thibodeaux. Trois fois par semaine.

HENRY TÊTE,
J. F. AUCOIN, Capitaine,
M. H. LANDRY, Commis.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS à 10 heures A. M. et tous les JEUDIS et SAMEDIS à 12 heures M.

Retour: il partira de Donaldsonville tous les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES matin.

Le HENRY TÊTE prendra du fret pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche jusqu'à Thibodeaux.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
B. RIVET,
105 rue Decatur, près St. Louis.

P. S.—Atterre le jour pour déposer son fret et fait positivement comme il est indiqué plus haut.

16 juillet—1 an

Association du Crédit Foncier de la Nlle-Orléans,

BUREAU, No 21 RUE BIENVILLE.

Septième état de situation annuel.

EN CONFORMITÉ avec les dispositions de la charte, l'ASSOCIATION DU CREDIT FONCIER DE LA NLLE-ORLEANS, publie le tableau suivant de ses opérations de l'année terminant le 30 septembre 1878, la fin de la septième année fiscale.

Montant de l'intérêt accru et payé du 1er octobre 1877 au 30 septembre 1878		2,742 84
Profit réalisé des ventes et réparations du 1er octobre 1877 au 30 septembre 1878		662 75
Propriété foncière. Montant de revenu réalisé au-dessus du coût des taxes, réparations, etc.		153 48
Montant de la commission		196 11
Pour couvrir les dépenses générales		445 10
Dépenses générales, taxes, loyers, etc.	3,850 10	
Escompte sur billets payés avant maturité	350 18	
	4,200 28	4,200 28

ACTIF.

Billets payables mensuellement garantis par hypothèques avec lien du vendeur	18,521 89		
Propriété foncière	14,356 76		
Argent comptant—en banque	2,832 91		
de en monnaie courante des E. U.	431 14⅓	3264 05⅓	
Installations, etc.		500 00	
Divers créanciers		1,143 85	
Profits et pertes		6,875 91	44,662 26⅓

PASSIF.

Actions payées en plein	38,000 00	
Scrips	2,170 00	
Dividende non payé déclaré le 30 sept. 1873	52 05	
Capital réservé	1,234 06⅓	
Capital produit par collectes de souscriptions nouvelles	1,015 00	
Surplus des assessements	2,191 15	44,662 26⅓

Nous, les soussignés, jurons solennellement que l'état de situation ci-dessus est un exact et correct extrait des livres de cette Association.

A. SAULET, Président.
G. H. NORMAN, Secrétaire.

Fait pardevant moi, ce 18 jour d'octobre A. D. 1878.

G. LE GARDEUR JR, Notaire.

19 oct—1mlfps

Etat de situation semi-annuel —DU— LOUISIANA NATIONAL BANK —DE LA— NOUVELLE-ORLEANS.

A la clôture des affaires du 29 juin 1878

RESSOURCES.

Prêts et escomptes			$1,419,806 60
Bons des Etats-Unis			550,000 00
Autres bons			321,020 58
Local de la Banque et autres propriétés foncières			236,011 59
Cinq pour cent, fonds de rachat			24,750 00
Compte de prime			16,497 89
Change américain			429,019 62
Currency	$845,916 94		
Espèces—Or	$8,612 02		
Argent	24,000 00	32,612 02	
Chèques pour le Clearing House		127,534 01	
			$1,006,062 97
			$4,003,169 16

PASSIF.

Capital			$1,000,000 00
Surplus			200,000 00
Profits nets non payés			110,496 72
Billets en circulation			495,000 00
Dépôts	$1,930,768 25		
Dû à des banques et à des banquiers	266,904 19		
			2,197,672 44
			$4,003,169 19

A une réunion spéciale des directeurs, un dividende de cinq pour cent a été déclaré payable, à la Nlle-Orléans et à New York, à dater du 1er juillet 1878.

A. LURIA, Caissier.

30juin—3t

Avis spécial.

A partir de lundi, 5 août, les trains de passagers partiront d'Alger pour Morgan City le LUNDI, le MERCREDI et le VENDREDI, à 8 heures du matin. Le ferryboat quitte le pied de la rue Ste Anne à 7 heures et demie du matin. Les trains, pour revenir à Alger, partent de Morgan City à midi 45 minutes.

Un train de passagers partira d'Alger pour Houma le MARDI et le SAMEDI à 8 heures du matin, et quittera Houma, pour revenir à Alger, à 1 heure et quart de l'après-midi.

Les trains de fret partiront d'Alger le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI à 8 heures du soir.

A ces trains de fret sera joint chaque fois un wagon pour passagers.

2 août—1m

The Great Piedmont Air Line.

Via Atlanta, Ga., et Charlotte, N. C.

La route la plus courte de 72 milles pour New York et les points intermédiaires. Wagons-dortoirs de Pullman, de la Nouvelle-Orléans à Atlanta; wagons-salon, avec lits, d'Atlanta à New York, par la voie de Richmond, sans changement. En réalité, pas de changement de chars entre la Nouvelle-Orléans et New York, les valises, sacs de voyage, &c., étant transportés par les "porters" dans un car propre et bien aéré au Union Depot, Atlanta, où les voyageurs ont 1 heure pour dîner confortablement dans un des hôtels de première classe situés dans le voisinage, ou au restaurant du dépôt. On arrive à Washington plus tôt que par toute autre ligne. On retient des places dans les wagons-dortoirs de la Nouvelle-Orléans à New York. Les voyageurs, entre Atlanta et New York et les points intermédiaires, occupent dans les wagons-dortoirs, des compartiments correspondant à ceux qu'ils avaient de la Nouvelle-Orléans à Atlanta, ce qui leur évite l'ennui d'un changement de char pendant la nuit à Washington, changement qui a lieu sur les lignes rivales. Aucune autre route n'offre autant de facilités. Les wagons-dortoirs en usage, sont des PULLMAN PALACE DRAWING ROOM CARS, le genre le plus moderne et le plus perfectionné de la compagnie Pullman. Les passagers à destination des White Sulphur Springs et des autres sources situées sur la ligne du Chesapeake & Ohio R. R. arrivent à 3 h. 17 m. du soir, et partent à 9 h. 45 m. du soir, dans des "sleepers" allant directement aux White Sulphur, évitant par là un temps d'arrêt de 10 heures à Charlotteville, et un départ du même endroit à 2 h. 30 m. du matin, inconvénient qui existe par les autres lignes.

La direction a le plaisir d'annoncer au public que, grâce aux perfectionnements qu'elle a introduits sur son chemin et dans le matériel roulant, cette courte ligne est la route la plus confortable et la plus rapide qui existe entre la Nouvelle-Orléans, New York et toutes les villes de l'Est. Pour renseignements, billets, chambres compartiments dans les wagons-dortoirs, et guides pour les villes de plaisance du Nord de la Géorgie, de la Caroline du Nord et du Sud et de la Virginie, s'adresser à J. W. COLEMAN, agent, coin Camp et Commune; W. J. HOUSTON, agent général des passagers et billets, à Atlanta; J. R. MACMURDO, agent général des passagers et billets, à Richmond; J. L. WALDROP, agent général des passagers pour le Sud; C. J. DUFFY, agent général des passagers pour le Sud, bureau du chemin de fer de Mobile coin Camp et Commune.

2 juillet—

Great Jackson Route.

Chicago, St-Louis & New Orleans R.R.

Trains will leave and arrive at the Chicago Street Depot, on and after September 9 1878, as follows:—

LEAVE. Train No 3, 7 A. M. — ARRIVE. Train No 4, 7.35 P. M.
These trains will run daily.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO LOUISVILLE, CINCINNATI, COLUMBUS, O., AND ONLY ONE CHANGE TO CHICAGO, NEW YORK AND EASTERN CITIES.

Tickets for sale, berths secured and information given at No 22 Camp street, corner of Common.

A. D. SHELDON, Ticket Agent.
F. CHANDLER, General Passenger Agent.

jn'y14

Grande Route de Jackson.

Ligne de chemin de fer de Chicago, St-Louis et Nouvelle-Orléans.

A partir du 9 septembre 1878, les trains partiront de la gare de la rue Calliope et y arriveront comme suit:

DEPARTS. Train No 3, 7 A. M. — ARRIVEES. Train No 4, 7.35 P. M.
Ces trains partent tous les jours.

CHARS-DORTOIRS PULLMAN ALLANT JUSQU'A LOUISVILLE, CINCINNATI CO. LUMBUS, O., (et seulement un changement à CHICAGO, NEW YORK et VILLES DE L'EST.

Billets en vente, places retenues et renseignements fournis au No. 22 rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent de Tickets.
F. CHANDLER, Agent Gén. pour les Passagers.

14 jv.

Chemin de fer Pontchartrain.

La gare en est au pied de la rue des Champs-Elysées, près la Levée, 3ème District.

EXCURSIONS au Lac,—aller et retour, le même jour,—20 cents. Pour les enfants au-dessous de 12 ans, 10 cents.

Jusqu'à Gentilly 15 cents de chaque côté.

Les trains partiront comme suit:

De la ville.		Du Lac.	
6 heures	A. M.	7 heures	A. M.
8 "		9 "	
10 "		11½ "	
Midi		1½ "	P. M.
2 "	P. M.	2½ "	
3 "		3½ "	
4 "		4½ "	
5 "		5½ "	
6 "		7 "	

Le dimanche, les trains partiront toutes les heures, dès 2 heures P. M.

Le dimanche, les trains partiront du Lac à 6½ heures et demie du soir et de la ville à 7 heures du soir.

Le dernier train part du lac, le Dimanche seulement, à 7 1/2 heures du soir.

Les personnes qui désirent s'arrêter à Gentilly, devront en prévenir le conducteur avant le départ du train.

D. B. ROBINSON, Receveur.

1er mai—au15sep

LAURENT LACASSAGNE, Marchand - Commissionnaire et Importateur de Vins et Liqueurs, 9........RUE DECATUR........9

AGENT pour la vente des Vins d'une des premières maisons de Bordeaux et de la célèbre marque de Cognac P. Denis, Gabriel Gadrad &Cie, à Cognac, et de l'incomparable Balsamique des Pyrénées.

14 juil77—1an

J. VERGNOLE, 65..........Rue Decatur..........65

—IMPORTATEUR DE— VINS, COGNAC, LIQUEURS, FRUITS A L'EAU-DE-VIE, VERMOUTH, HUILE, SARDINES, ABSINTHE.

Seul agent pour le Sud et l'Ouest de W. H. SURA & CO., Cognac; de la célèbre marque des vins de A. SELLIER & CO., Bordeaux, CHAUVET FILS. Un assortiment général de liqueurs du pays.

BITTER DES ARABES

Supérieur à tout autre.

Les propriétés toniques, stimulantes et digestives de ce bitter, agissent sur le système nerveux et en font une boisson extrêmement agréable et bienfaisante. Comme apéritif le BITTER DES ARABES fait le plus grand bien aux estomacs faibles et délicats et combat efficacement la dyspepsie.

J. VERGNOLE,
9 déc—77—1an — Propriétaire. N. Orléans

Avis aux Contribuables.

LE soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il réglera également toutes les licences d'Etat à un escompte libéral. Il se chargera de faire un relevé exact de toutes les taxes payées par les propriétaires dont les terres sont sujettes aux réclamations de madame Gaines.

JOHN T. DUFOUR.
Passage de la Bourse.

56.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

AU No 104 DE LA RUE DU CANAL.

VINGT-QUATRIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1878, y compris les primes non-expirées de l'année précédente—		
Sur risques de feu		$324,652 72
Sur risques de mer		20,648 79
Sur risques de rivières		34,051 91
Total des primes		$379,353 42
En moins, primes non expirées		117,841 00
Montant net des primes le 31 mai 1878		$261,512 42
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$66,427 89	
Sur risques de mer	12,465 66	
Sur risques de rivières	10,264 92	
Taxes, dépenses et intérêt payés	36,317 52	
Ré-assurances et primes remboursées	18,313 67	132,799 66
Bénéfices		$128,712 74

L'actif de la compagnie est comme suit:

Propriétés foncières	$306,054 56
Bons de la ville et bons hypothécaires	65,100 58
Actions de banques, des Water Works et autres actions	196,376 40
Billets garantis par hypothèques	186,561 05
Billets reposant sur nantissements	69,870 63
Effets à recevoir	31,811 67
Primes en voie de recouvrement	42,497 11
Agricultural Fair Association	2,000 00
Scrips de la ville	5,879 39
En caisse	31,551 35
	$1,077,613 59

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans, Etat de la Louisiane. Signé, sous serment, pardevant moi, ce 10 juin 1878.

JAMES FAHEY, Notaire.

Le 10 juin 1878, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de vingt pour cent, comptant, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 mai 1878, dividende qui sera payable le troisième lundi de juillet prochain.

Il a été, également, résolu de payer, aux actionnaires, sur demande, un intérêt de cinq pour cent l'an sur leurs actions.

Directeurs.

P. MASPERO, EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES, D. FATJO,
P. FOURCHY, M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ, D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE, CHS. LAFITTE,
A. A. LELONG.

11 juin—

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Capital payé..........$500,000

VINGT-DEUXIÈME ETAT ANNUEL.

Bureaux No 32 rue du Camp.

Nlle Orléans, 1er janvier 1878.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa Charte, cette compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1877.

Montant des primes pour l'année écoulée le 31 décembre 1877		
Sur les risques de feu		$253,685 74
Sur les risques de rivières		91,210 38
Sur les risques maritimes		80,473 55
		$425,369 67
A ajouter— Risques non terminées 1876		$ 94,275 00
Primes brutes		$519,644 67
Moins— Risques non terminées, 1877	$104,741 00	
Primes remboursées	16,445 78	$121,186 78
Primes nettes		$398,457 89
Pertes, etc., payées pendant la même période—		
Sur les risques de feu	$ 92,408 56	
Sur les risques de rivières	19,185 02	
Sur les risques de mer	20,648 91	
	$132,235 49	
Pertes non ajustées	36,000 00	
	$168,235 49	
A ajouter— Ré-assurance	$ 44,797 29	
Dépenses générales, Taxes, Loyer, Board of Underwriters and Machines Balcock	50,279 11	
Fonds de réserve	10,000 00	
Intérêt sur capital	49,562 41	
	$322,874 30	
Moins escompte et intérêt	29,075 68	
		$293,798 62
Profit net		$104,659 27

La compagnie possède l'actif suivant, évalué au prix actuel de la place.

Actions et Bons	$306,329 00
Prêts sur hypothèque	9,122 63
Prêts sur garantie	93,040 69
Billets à recevoir	11,458 35
Propriétés foncières	23,000 00
Primes en voie de collection	52,435 49
Argent en caisse	156,482 72
Total de l'actif	$651,904 89

L'état précédent est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

JAS. I. DAY, Président.
H. CARPENTER, Secrétaire.

Signé et assermenté devant moi, ce 18e jour de janv. 1878.

A. INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction, à une réunion tenue le dix-neuvième jour de janvier 1878, après avoir mis de côté dix mille piastres pour le fonds de réserve, puisées dans les profits nets de l'année, et payé dix pour cent de dividende aux actionnaires, a résolu de payer un dividende en argent de 5 pour cent à prendre sur le montant net des primes participantes de l'année écoulée le 31 décembre 1877. Le dit dividende sera payé à partir de lundi, 26 janvier 1878.

—DIRECTEURS—

E. J. HART, JESSE S. FLOWER,
HENRY RENSHAW, J. WEIS,
HUGH WILSON, B. W. TAYLOR,
B. BISCOE, J. C. MORRIS,
A. BALDWIN, JAMES I. DAY,
CHAS. MACREADY, LIONEL C. LEVY,
W. E. SEYMOUR, EMORY CLAPP,
JNO. G. GAINES, D. A. CHAFFRAIX,
J. L. HARRIS, T. L. AIREY,
L. ALCUS, R. E. CRAIG,
SCOTT McGEHEE, SAM'L BOYD,
D. FATJO, JNO. B. GROVES.

20 janv-

ANNUAL STATEMENT —OF THE— New Orleans Insurance Company. Up to December 31, 1877.

ESTABLISHED IN 1805.

Fire Premiums	$[illegible] 02	
Marine Premiums	34,632 42	
River Premiums	39,246 04	
Total Premiums		$330,739 48
Less— Premiums on expired risks	$ 86,057 66	
Return Premiums	12,190 19	
Reinsurances	20,742 89	118,990 73
Net earned premiums		$261,768 75
Add interest and salvage		41,833 54
		$303,602 29
Deduct— Fire losses	$66,417 85	
Mar. losses	17,793 00	
River losses	12,320 85	$96,460 70
Rebate on 15 per cent.	46,499 04	
General expenses	34,214 46	
State and city taxes and license	10,242 70	
Board of Underwriters	6,759 55	194,176 45
Profit for the year 1877		$109,415 84
Deduct— Profit and loss		58,606 28
Dividend, Ja. '80 1877	$25,000 00	
Dividend de camber 31, 1877	25,000 00	50,000 00
Balance		809 56 109,415 84

ASSETS OF THE COMPANY AT THEIR MARKET VALUE.

Cash in bank	$ 58,065 78	
Real Estate	118,275 12	
United States Gold Bonds, New Orleans City Bonds, Railroad Company, Jackson and Great Northern Railroad Company (1st mortgage bonds), Bank and Insurance Stocks and Louisiana State Consols	195,280 48	
Bills receivable for premiums	11,429 36	
First mortgage notes and pledge notes	166,523 84	
Premiums in course of collection	70,210 94	619,385 46

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

JULES TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this sixteenth January, A. D. 1878.

JOHN L. LARESCHE, Third Justice of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors held on the tenth instant, it was resolved to pay the semi-annual interest DIVIDEND OF FIVE PER CENT on the capital stock to the stockholders or their legal representatives, on and after the tenth instant.

J. W. HINCKS, Secretary.

New Orleans, January 16, 1878.

DIRECTORS:

Ernest Merilh, H. Gally,
Charles Lafitte, Ant. Carrière,
Charles E. Schmidt, Jules Aldigé,
Charles J. Leeds, W. A. Bell,
D. Fatjo, Pierre Poutz,
A. Schreiber, Jules Tuyes.

TWENTY-NINTH ANNUAL STATEMENT —OF THE— CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.

New Orleans, May 22 1878.

The Trustees, in conformity with amended charter, submit the following statement of affairs of the company on the 30th of April, 1878.

Fire premiums	$180,751 16	
Marine premiums	36,729 15	
River premiums	82,136 50	
	$299,616 81	
Earned premiums, less reinsurance and return premiums		$229,931 32
Losses paid and estimated, say—		
Fire losses	$44,424 27	
Marine losses	12,199 00	
River losses	40,635 96	
		97,259 22
		$131,672 09
Taxes, expenses, discount in lieu of participation, etc.	$59,291 28	
Less rents, salvage, savings, etc.	21,629 80	
		37,661 48
Gross profits		$94,010 61

The company have the following assets:

Bills receivable	$39,966 67	
Loans on bonds and mortgage	44,707 80	
		$84,696 47
Loans on call	$70,315 35	
Cash	63,126 62	
City bonds		132,441 97
Bank and other stocks		83,117 20
Real estate		59,186 63
Premiums in course of collection and suspense account		112,176 91
		33,902 19
		$506,611 37

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

THOS. A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this 22d day of May 1878.

ALFRED INGRAHAM, Notary Public.

The Board of Trustees this day resolved, That after paying the annual dividend of TEN PER CENT. on the capital stock of the company, that a dividend of TWENTY PER CENT, in cash, be paid on MONDAY, June 10, to those parties entitled to receive the same.

TRUSTEES:

Thos. A. Adams, Jno. E. King,
Sam'l B. Newman, Fred'k Camerden,
Sam'l H. Kennedy, Joseph W. Stone,
John Phelps, George Martin,
Adam Thomson, Alfred Moulton,
Henry Abraham, L. C. Jurey,
Victor Meyer, Edward Nalle,
Joseph Bowling, Geo. W. Sentell,
Edw'd J. Gay, Paul E. Mortimer,
Simon Hernsheim, John V. Moore,
Simon Forcheimer, W. B. Conger,
Jos. B. Wolfe, Henry M. Preston,
R. B. Post, J. J. Irby,
Edw'd Pilsbury, Reuben G. Bush,
Jno. M. Parker.

21 mai

Etat annuel de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans. Jusqu'à décembre 31 1877.

(ETABLIE EN 1805).

Primes de feu	$256,861 02	
Primes maritimes	34,632 42	
Primes de rivière	39,246 04	
Total des primes		$330,739 48
Moins— Primes sur risques non expirées	$ 86,057 66	
Primes remboursées	12,190 19	
Ré-assurances	20,742 89	118,990 73
Primes nettes		$261,768 75
A ajouter: intérêt et sauvetage		41,833 54
		$303,602 29

A déduire:

Pertes par le feu	$66,417 85	
Pertes maritimes	17,793 00	
Pertes de rivières	12,320 85	$96,460 70
Réduction (rebate) 15 0/0	46,499 04	
Dépenses générales	34,214 46	
Taxes et licences d'Etat et de ville	10,242 70	
Board of underwriters	6,759 55	$194,176 45
Profits pour l'année 1877		109 415 84
A déduire: Profits et pertes	$ 58,606 28	
Dividende 30 juin 1877	$25,000 00	
Dividende 31 déc. 1877	25,000 00	50,000 00
Balance		809 56 $109,415 84

Actif de la Compagnie à la valeur actuelle de la place.

Argent en Banque	$ 58,065 78	
Propriétés foncières	118,275 12	
Gold Bonds des Etats Unis, N. O. City B. R. Co. Jackson & G. N. R. R. Co., bons de 1ère hypothèque, actions de banques et de compagnies d'assurance, et consols de l'Etat de la Louisiane	195,280 48	
Billets à recevoir (pour primes)	11,429 36	
Billets de première hypothèque, billets avec garantie	166,523 84	
Primes en voie de collection	70,210 94	$619,385 46

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Fait et assermenté devant moi, ce 16 janvier A. D. 1878.

JOHN L. LARESCHE, 3ème Justice de Paix.

A un meeting du Conseil de Direction qui a été tenu le 10 du courant, il a été résolu de payer l'intérêt-dividende semi-annuel de cinq pour cent sur le capital aux actionnaires ou à leurs représentants légaux, à partir du 14 courant.

N. O. 16 Janvier 1878. J. W. HINCKS, Secrétaire.

DIRECTEURS:

ERNEST MERILH, H. GALLY,
CHARLES LAFITTE, ANT. CARRIERE,
CHS. E. SCHMIDT, JULES ALDIGE,
CHARLES J. LEEDS, W. A. BELL,
D. FATJO, PIERRE POUTZ,
A. SCHREIBER, JULES TUYES.

Merchants' Mutual Insurance Company OF NEW ORLEANS.

No 104 CANAL STREET.

TWENTY-FOURTH ANNUAL STATEMENT.

IN conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1878, including Unearned Premiums for the previous year—		
On Fire Risks		$324,652 72
On Marine Risks		20,648 79
On River Risks		34,051 91
Total Premiums		$379,353 47
Less Unearned Premiums		117 841 00
Net Earned Premiums 31st May 1878		$261,512 42
Losses paid—		
On Fire Risks	$66,427 89	
On Marine Risks	12,465 66	
On River Risks	10,264 92	
Taxes and expenses, less interest	36,317 52	
Re-insurances and Return Premiums	18,313 67	132,799 66
Profit		$128,712 74

The Company have the following assets:

Real Estate	$306,054 56
City Bonds and Mortgage Bonds	65,100 58
Bank, Water Works and other stocks	196,376 40
Notes secured by mortgage	186,561 05
Notes secured by pledge	69,870 63
Bills receivable	31,811 67
Premium in course of collection	42,497 11
Agricultural Fair Association	2,000 00
City Scrip	5,879 39
Cash on hand	31,551 35
	$1,077,613 59

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

State of Louisiana, Parish of Orleans, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me the 10th day of June 1878.

JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 10th day of June 1878, it was resolved to declare a Cash Dividend of Twenty Per Cent on the net earned participating Premiums for the year ending 31st May 1878, payable on the third Monday of July next.

Also, to pay to the Stockholders, on demand, interest at the rate of five per cent per annum on their stock.

Directors.

P. MASPERO, EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES, D. FATJO,
P. FOURCHY, M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ, D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE, CHS. LAFITTE,
A. A. LELONG.

June 11—

THE NEW ORLEANS BEE

DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS.

OFFICE—No. 73, CHARTRES.

TERMS:

Rates of subscription—Daily, per annum, in advance, $14; half-yearly, $7; quarterly, $3 50.

Price of the paper—Single copies, Five cents

Weekly—Per annum, $5; half-yearly, $2 50 quarterly, $1 25; Single copy, 10 cents.

For New York direct.

Cromwell Line.

This line is composed of the following steamers, NEW ORLEANS, CORTES, HUDSON, KNICKERBOCKER, Steamship HUDSON,

E. V. Gager, commandant, will leave her warf, foot of Toulouse street, Wednesday, Nov. 6, at 8 A. M.

Insurance on cargo by this line 1½ per cent.

Cabin Passage..........$50
Steerage — 25
Excursion tickets.......... 90

Freight for LIVERPOOL, BREMEN and HAVRE taken by this line, and through Bills of Lading given for the same.

For freight or passage apply to
ALFRED MOULTON,
1 Carondelet Street

mar1—1y

VINGT-NEUVIÈME ETAT ANNUEL DE LA Crescent Mutual Insurance Company.

Nouvelle-Orléans, 22 mai 1878.

LES Directeurs, conformément à la Charte amendée, présentent l'état suivant des affaires de la Compagnie au 30 avril 1878.

Primes d'incendie	$180,751 16	
Primes maritimes	36,729 15	
Primes de rivières	82,136 50	
	$299,616 81	
Primes encaissées, moins réassurances et primes rendues		$229,931 32
Pertes payées et estimées, savoir—		
Pertes d'incendie	$44,424 27	
Pertes maritimes	12,199 00	
Pertes de rivières	40,635 96	
		97,259 22
		131,672 09
Taxes, dépenses, escompte au lieu de participations, etc.	59,291 28	
Moins loyers, sauvetage, épargnes, etc.	21,629 80	
		37,661 48
Profits bruts		$94,010 61

La Compagnie possède l'actif suivant:

Billets à recevoir	$39,966 67	
Prêts sur bons et hypothèques	44,707 80	
		$84,696 47
Prêts remboursables sur demande	$70,315 35	
Argent	63,126 62	
Bons de ville		132,441 97
Actions de banques et autres		83,117 20
Propriétés foncières		59,186 63
Primes en voie de collection et suspense account		112,176 91
		33,902 19
Total de l'actif		$506,611 37

L'exposé précédent est une copie véritable et correcte des livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Juré et signé devant moi, ce 22ème jour de mai 1878.

ALFRED INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction a résolu aujourd'hui qu'après avoir payé le dividende annuel de DIX POUR CENT sur le capital de la Compagnie un dividende de VINGT POUR CENT serait payé comptant LUNDI, 10 juin, à ceux qui y ont droit.

DIRECTEURS.

Thos. A. Adams, Jno. E. King,
Sam'l B. Newman, Fred'k Camerden,
Sam'l H. Kennedy, Joseph W. Stone,
John Phelps, George Martin,
Adam Thomson, Alfred Moulton,
Henry Abraham, L. C. Jurey,
Victor Meyer, Edward Nalle,
Joseph Bowling, Geo. W. Sentell,
Edw'd J. Gay, Paul E. Mortimer,
Simon Hernsheim, John V. Moore,
Simon Forcheimer, W. B. Conger,
Jos. B. Wolfe, Henry M. Preston,
R. B. Post, J. J. Irby,
Edw'd Pilsbury, Reuben G. Bush.
Jno M. Parker.

24 mai—

Compagnie d'Assurance du Peuple de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 10 RUE CARONDELET.

SEPTIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 30 juin 1878—		
Sur risques de feu	$46,624 44	
Sur risques de rivière	6,776 07	
Sur risques de mer	6,975 24	$60,375 75
Moins—Primes non expirées	$15,845 87	
Moins — Primes remboursées	1,640 93	$17,486 80
Montant net des primes reçues		$42,888 95
Plus—Primes non-expirées de 1877		10,090 34
		$52,979 29
Pertes, etc., payées dans la même période:		
Sur risques de feu	$3,041 10	
Sur risques de rivière	1,136 87	
Sur risques de mer	8,869 35	
Réduction (rebate)	7,817 17	
Réassurances	2,814 19	
Taxes	2,177 36	
Loyer	1,200 00	
Impressions et annonces	289 00	
Bureau des assureurs	1,252 05	
Dépenses, etc., moins intérêt	2,651 82	$30,948 91
Bénéfice net		$22,030 38

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Primes en voie de recouvrement	$ 9,594 55
Actions de banques et autres actions	58,628 40
Propriétés foncières	18,127 60
Prêts garantis	9,316 01
Prêts sur hypothèque	11,743 91
Effets à recevoir	3,313 30
Meubles et installations de bureau	3,150 43
En caisse	18,598 81
Total de l'actif	$132,473 01

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

ERNEST PRAGST, Président.
JNO. WILSON, Vice-Président.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Signé, sous serment, pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 13 juillet 1878.

JNO. BENDERNAGEL, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 11 juillet 1878.

Aujourd'hui, à une réunion du conseil de Directeurs, il a été résolu, à l'unanimité, de déclarer un Dividende de Dix pour cent sur le capital de la Compagnie, payable sur DEMANDE, et de payer un Dividende de Cinq pour cent, à TOUS les assurés sur leurs primes participantes en plus des 15 0/0 déjà reçus par eux, à partir du 5 août 1878.

P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

14juillet—1m

J. P. SARRAZIN, Manufacture de Tabac à la vapeur, ÉTABLIE EN 1842. 91 & 93 CHARTRES, COIN CONTI. SUCCURSALE: 66 POYDRAS, COIN TCHOUPITOULAS.

PARIS — 1867 — ALTONA

OFFRE à sa nombreuse clientèle, un vaste assortiment de TABACS à fumer, à priser et à chiquer, en gros et en détail, à des prix réduits.

Agence pour la Louisiane des fameux CIGARES CHAMPAGNE et HALF & HALF.

Agence pour les Etats-Unis des célèbres marques de CIGARES de la Havane: LA PERLA DE CUBA et HIJA DE LA HABANA.

Propriétaire du JOS. QUEYRON'S CIGAR WORKS. 1,500,000 CIGARES DOMESTIQUES de qualités supérieures à ce prix réduit.

Agence STAR NEW STYLE & FORBE'S—BRIGHT NAVIES—TWIST J. B. PACE et autres marques célèbre

TRAMWAYS OU CHEMINS DE FER URBAINS DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Point Central.

Tous les tramways ou chemins de fer urbains de la Nouvelle-Orléans, viennent aboutir à la rue du Canal, le grand et unique boulevard de la ville, dont la statue de Clay est le point central. C'est de ce point que rayonnent toutes les voies ferrées destinées au service intérieur de la cité.

Ligne de la rue du Canal.

Les cars portant l'inscription "Ridge Cemeteries" longent la rue du Canal, dans sa partie inférieure, sur un parcours de trois milles et demi jusqu'à l'endroit connu sous le nom de "Half-way House" et qui est situé à mi-chemin entre la ville et le lac Pontchartrain. Le Côteau de la Métairie commence au Half-way House; c'est un plateau qui domine de six à huit pieds les cyprières avoisinantes et sur lequel sont construits quelques uns des plus beaux cimetières de la Nouvelle-Orléans, entre autres le Cimetière Greenwood ou l'on peut admirer le magnifique monument qu'une Association de dames a fait élever à grands frais à la mémoire des soldats morts au service de la Confédération. Un peu au-delà du Half-way House apparaî le nouveau Cimetière de la Métairie qui occupe la place de l'ancien hippodrome de la Métairie.

Un autre service de cars partant de la rue du Canal, relie la ville aux rivages du lac Pontchartrain, et aboutit à l'endroit où le nouveau Canal se jette dans ce lac. Le chemin est à deux voies à partir du "Half-way House," et les wagons, au lieu d'être traînés par des chevaux sont remorqués par une petite locomotive. La distance à parcourir est de sept milles. Le petit village bâti à la jonction du Nouveau Canal et du Lac est extrêmement agréable et, depuis l'établissement de la voie ferrée, est devenu un but général de promenade. Il s'y trouve d'excellents restaurants, des salons de rafraîchissements, des établissements de bains, des tirs, etc.

Lignes des rues Magazine et Prytania.

Le point de départ de ces deux lignes est à côté gauche de la statue de Clay, ou celui qui regarde le fleuve. L'une et l'autre traversent la rue du Camp sur la même voie, jusqu'à la rue Prytania, point où elles bifurquent; les cars de la ligne Prytania suivant la rue de ce nom jusqu'au dépôt établi dans la rue Toledano, et la ligne Magazine continuant à remonter la rue du Camp jusqu'à la rue Magazine, et longeant celle-ci jusqu'à la rue St-Joseph. Il y a un changement de cars dans la rue Magazine, au-delà du Marché de ce nom.

En remontant la rue du Camp par l'une ou l'autre des lignes ci-dessus, on voit à sa droite la Place Lafayette, à sa gauche Odd Fellows' Hall, St-Patrick's Hall et la belle Eglise de St-Patrick.

Dans la rue Prytania se trouvent quelques-uns des plus beaux édifices de la Nlle-Orléans.

A retour, les cars de la ligne Magazine franchissent la rue de ce nom sur une double voie, et les cars de la ligne Prytania parcourent également la rue de ce nom sur une double voie jusqu'à la jonction de la rue du Camp, point où ils tournent dans la rue Peyfarré pour suivre la rue Magazine.

Ligne de Carrollton et de la rue Jackson.

Les cars de cette ligne partent de la rue Baronne, près de Canal, à deux îlets de la statue de Clay: ils stationnent en face de Grunewald Hall. La ligne est à double voie jusqu'à Carrollton par la rue Baronne, le Cercle Tivoli et l'Avenue St-Charles. Dans le Cercle Tivoli s'élève un monument à la mémoire de Lee, le grand général confédéré.

Il y a, à Napoleon Avenue, une station où s'arrêtent les wagons traînés par les chevaux pour être remplacés par des voitures dont la puissance motrice se compose d'une petite locomotive sans feu, qui se charge de vapeur à Carrollton. Cette ingénieuse invention est due à feu le Dr. Lamm. On gagne ainsi Carrollton que des cyprières séparaient autrefois de la Nlle-Orléans et qui en est maintenant un faubourg. La distance de la rue du Canal à Carrollton est d'environ sept milles. Aux stations de Louisiana Avenue et de Napoleon Avenue sont des embranchements qui les relient au Mississipi.

Il y a aussi des cars qui partent de la rue Baronne, en face de Grunewald Hall, suivent la voie, par la rue Baronne et l'Avenue St-Charles, jusqu'à la rue Jackson dans laquelle ils s'engagent alors pour gagner le fleuve par un embranchement double.

Ligne de l'Esplanade et du Pont du Bayou.

Les cars de cette ligne partent de la rue du Canal, descendent la rue des Remparts et longent la rue de l'Esplanade jusqu'au pont du Bayou: distance, trois milles environ. Ils reviennent par la même chemin, la voie étant double.

La rue des Remparts et la rue de l'Esplanade sont deux des plus belles rues de la Nlle-Orléans: elles sont larges et bordées de maisons élégantes et en général fort bien construites.

En traversant le pont du bayou on trouve de l'autre côté de ce cours d'eau un car qui vous transporte au Half-way House et de là à la statue de Clay par la rue du Canal.

Sur le parcours de la ligne de l'Esplanade, et près du Bayou, se trouvent les Fair Grounds où ont lieu les Expositions de l'Etat de la Louisiane et où le Louisiana Jockey Club a établi un champ de course. De l'autre côté du Bayou, la voie qui conduit au Half-way House longe le City Park dont les chênes séculaires forment une épaisse forêt.

Ligne des rues Remparts et Dauphine.

Point de départ: rue du Canal. La route se fait par la rue des Remparts jusqu'à la rue de l'Esplanade, celle-ci jusqu'à la rue Dauphine, et la rue Dauphine jusqu'à la rue Pologne, dans le 3e district, où se trouve la station. Le retour s'opère par la rue des Remparts et la rue du Canal.

A la station de la rue Pologne, il y a des cars qui vont jusqu'aux Abattoirs en passant devant les Casernes fédérales. Pour la route entière, de la rue du Canal aux Abattoirs, on ne paie que 5 cents.

Ligne de la Levée et des Casernes.

Les cars partent de la rue du Canal, vis-à-vis la Douane; ils s'engagent dans la rue Peters, qui devient ensuite Vieille-Levée et Levée, et atteignent la rue d'Enghien, 3e district, qu'ils suivent jusqu'à la rue de Chartres pour gagner la rue Pologne où se trouve la station. Là, les personnes qui veulent se rendre au Couvent des Ursulines, aux Casernes ou aux Abattoirs, prennent le car affecté à ce service, comme ci-dessus.

Les voitures de cette ligne passent devant la Place Jackson, la Cathédrale, le Marché français et l'Hôtel des Monnaies.

Le retour à la rue du Canal s'opère par les rues Pologne, Royale, Enghien et Levée.

Ligne de la rue Annonciation

Station de départ: Rue du Canal, entre Camp et Magazine. Les cars longent la rue Tchoupitoulas jusqu'à sa jonction avec les rues Delord et Annonciation, et suivent cette dernière rue, en contournant la Place Annonciation, jusqu'à la station d'arrivée, située dans Louisiana Avenue. Pour le retour, ils prennent la rue Chippewa jusqu'à la Place Annonciation et la rue de ce nom qu'ils descendent jusqu'à la rue Delord. Ils suivent ensuite la rue Delord jusqu'à la rue Peters et celle-ci jusqu'à la rue du Canal.

Ligne Tchoupitoulas.

Station de départ: Rue du Canal près Camp. Les cars remontent la rue Tchoupitoulas jusqu'à Louisiana Avenue et reviennent par la rue Tchoupitoulas (double voie) jusqu'à Felicity Road, qu'ils descendent jusqu'à la rue Peters et la rue du Canal. On peut voir sur le parcours de cette ligne la Fabrique de Glace et l'Ascenseur des Grains (Grain Elevator). En changeant de voiture à Louisiana Avenue, on se rend au City Park, 6ème district. On peut aussi prendre le car à Louisiana Avenue où à Napoleon Avenue pour revenir en ville par les voitures du chemin de fer de Carrollton.

Lignes de la rue St. Charles.

Ces lignes comprennent deux routes dont la station de départ est au pied de la rue St. Charles, près de sa jonction avec la rue du Canal. Les deux lignes remontent la rue St. Charles au moyen d'une seule voie, jusqu'au Cercle Tivoli d'où elles gagnent Triton Walk. Les Baronne cars passent de Triton Walk à la rue Baronne qu'ils remontent jusqu'à la station d'arrivée située rue Huitième. Les Dryade cars vont de Triton Walk à la rue Dryades, passant devant le marché de ce nom, remontant la rue Dryades jusqu'à St. Andrew, suivant St. Andrew jusqu'à Baronne et Baronne jusqu'à la rue Huitième.

Le retour s'opère pour les Baronne cars, par la rue Carondelet jusqu'à la rue du Canal; et pour les Dryade cars, par les rues Huitième, St. Denis, Dryades, St. Andrew, Remparts et Canal.

Les cars de cette double ligne passent devant: l'Hôtel St-Charles, le Masonic Hall, l'Académie de Musique, le Théâtre St-Charles, l'Hôtel de Ville, la Place Lafayette et l'Exposition Building.

Ligne de la gare du chemin de fer de Jackson.

Station de départ: Rue Magnolia, près de la gare du Chicago, St. Louis and New Orleans Railroad, autrefois chemin de fer de Jackson. Parcours: Rue Erato jusqu'à Carondelet, Carondelet et Bourbon jusqu'à l'Esplanade, Esplanade jusqu'à Decatur, Decatur jusqu'aux Champs-Elysées, 3ème district, en face de la gare du chemin de fer du lac Pontchartrain. Dà, on peut prendre le train pour aller à Milneburg, sur les rives du lac.

Le retour s'opère par les Champs-Elysées, la rue Royale, la rue St.-Charles, Triton Walk, la rue Dryades et la rue Clio. On passe, rue Royale, devant le State House (ancien Hôtel St.-Louis).

Ligne de la rue Dumaine et des Fair Grounds.

Station de départ: rue du Canal, statue de Clay. Parcours: (cars verts) Canal jusqu'à Dauphine, Dauphine jusqu'à Dumaine, Dumaine jusqu'à Broad, Broad jusqu'à Laharpe et de là à la station d'arrivée. Les cars bleus suivent la même route; seulement, au lieu de tourner dans la rue Broad, ils suivent la rue Dumaine jusqu'à Bayou St-Jean, longent les bords du Bayou jusqu'à la Grande Route St-Jean, d'où ils se rendent à la station d'arrivée, en passant devant la porte des Fair Grounds, qui fait face à la rue Sauvage.—Le retour s'opère par la Route Gentilly, la rue Broad, la rue St-Pierre, et principalement par la rue des Ursulines jusqu'à la rue du Canal.

Ligne de la rue Claiborne.

Station de départ: rue du Canal, près de la Levée. Parcours: De Canal à Claiborne, de Claiborne aux Champs Elysées et à la rue Urquhart, de la rue Urquhart à la station d'arrivée, Avenue Lafayette. Retour: De l'Avenue Lafayette à Bon Enfants, de Bons Enfants aux Champs Elysées et à Claiborne, de Claiborne (double voie) à la rue du Canal.

La rue Claiborne est la rue la plus large de la Nouvelle-Orléans et sera tôt ou tard une des plus belles avenues de la ville.

D'autres cars de cette ligne portant cette inscription "Canal and Commune street" partent également du pied de la rue Canal qu'ils suivent jusqu'à la rue des Remparts. Ils remontent ensuite cette dernière rue jusqu'à Commune, et Commune jusqu'à la station située entre Tonti et Rocheblave. Ils reviennent par Commune, Bassin et Canal.

Ligne de la rue Girod.

Station de départ: Rue du Canal près de la Levée. Parcours: Front à Girod, Girod à Liberty, Liberty à Poydras, Poydras à Claiborne, Claiborne à Commune, Commune à la station entre Rocheblave et Tonti. Retour: Commune, Claiborne, Claiborne à Perdido, Perdido à Carroll et Poydras, Poydras à Fulton, Fulton à Canal.

Chemin de fer de la rue du Canal, du City Park et du Lac.

Les wagons de cette ligne sont mus par une légère locomotive et vont de la rue du Canal au Fort Espagnol, sur le lac Pontchartrain: distance, environ sept milles. La voie est double d'un bout à l'autre, à l'exception de deux tronçons insignifiants. La station de départ est dans la rue du Bassin près de Canal. Les trains suivent la rue du Bassin jusqu'à la rue Bienville, la rue Bienville jusqu'à St-Patrick, St-Patrick jusqu'à la rive occidentale du Canal d'Orléans, à la jonction du Chemin de la Métairie et du Parc; ils longent ensuite le Canal d'Orléans (côté ouest) jusqu'au Lac Pontchartrain.

Pour le retour ils suivent la même route jusqu'au Parc, et le reste du parcours se fait ainsi: rue Bernadotte jusqu'à la rue Bienville, Bienville jusqu'à Claiborne, Claiborne jusqu'à Douane, Douane jusqu'à Bassin.

Ligne du Chemin du Bayou et du Marché Français.

La station de départ est la même que celle de "Levee and Barracks," rue du Canal, vis-à-vis la Douane. La même voie sert également aux deux lignes jusqu'à la rue de l'Esplanade où se trouve une voie double conduisant en ligne droite jusqu'au Pont du Bayou. Le retour s'opère par la même route, la voie du Bayou à la rue des Remparts étant commune à la ligne "Esplanade and Bayou Bridge" et à la ligne "Bayou and French Market."

Ligne des Fair Grounds et du Marché Français.

Station de départ: Levée près Dumaine. Parcours: Levée à Dumaine, Dumaine à Broad, Broad à la station de la rue Laharpe. Retour: Bayou à Broad, Broad à Ursulines, Ursulines au Marché Français.

Upper Magazine Line.

Station de départ: coin lower Magazine et Harmony. Les cars traversent rue Magazine sur une double voie jusqu'à la rue St. Joseph.

Chemin de fer de Pontchartrain.

Ce chemin de fer est un des plus anciens de l'Amérique: il a été inauguré il y a environ 46 ans. La voie a cinq milles de longueur et se dirige en ligne droite du Mississipi au lac Pontchartrain.

FEUILLETON.

Commencé le 27 juin 1878.

SA MAJESTÉ L'ARGENT.

PAR XAVIER DE MONTÉPIN.

QUATRIÈME PARTIE.

LES TROIS SŒURS.

—SUITE—

"Cher frère,

"Une circonstance très importante, que personne au monde ne pouvait prévoir et qu'il serait trop long de vous expliquer, me force à repartir à l'instant pour Paris, sans même me laisser le temps de passer au château Gordes.

"Je monte en voiture.—Embrassez pour moi ma chère Jeanne; embrassez aussi Renée, et songez qu'il me faut des nouvelles de Jeanne tous les jours.

"LAZARINE."

Mme de la Tour-du-Roy ne viendrait pas. Tout était facile désormais.

Raoul poussa un soupir de soulagement.

Une heure après Geneviève racontait à l'office que Mlle Renée, la veille au soir, était tombée malade, que son état inspirait quelques inquiétudes et [illegible] qu'il fallait l'isoler de toute communication, son mal étant contagieux....

Dans la soirée (toujours d'après Geneviève) le mal avait fait d'effrayants progrès et le docteur désespérait de sauver la jeune fille.

Le matin du jour suivant, personne ne fut surpris d'apprendre que Mlle Leroux avait succombé pendant la nuit et qu'on cachait sa mort à Mme de Gordes, trop faible pour supporter un tel coup.

On n'aimait point Renée. Les nombreux serviteurs ne se donnèrent même pas la peine de jouer la comédie des regrets.

Geneviève, de ses mains, ensevelit le cadavre et voulut coudre elle-même le suaire qui cachait le visage corrodé et noirci par le poison.

L'enterrement eut lieu sans solennité, —presque sans témoins.—Pas une invitation n'avait été faite.—Les chants de l'Eglise n'accompagnèrent point le cercueil à sa sortie du château....—Le silence était nécessaire—Jeanne devait ne rien savoir....

La douce enfant ignorait tout, en effet, et chaque jour elle demandait des nouvelles de sa sœur.

—Elle va mieux, mais ce sera long.... —répondait invariablement le docteur.

La convalescence de la petite comtesse était commencée.

A moins de complications imprévues, d'accidents improbables, la guérison devenait certaine....

XXXII

Lazarine—ainsi que l'annonçait son billet de quatre lignes, écrit à M. de Gordes—était partie pour Paris le lendemain de l'incendie.

Elle ne pouvait ni ne voulait rester une heure de plus au château de la Tour-du-Roy, dont le terreur superstitieuse lui rendait désormais le séjour odieux.

Pendant toute la nuit elle avait cru voir au pied de sa couche le fantôme de son amant brûlé vif....

Elle faisait d'inutiles efforts pour se prouver son innocence....

En vain elle se répétait qu'un hasard indépendant de sa volonté l'avait chargé de mettre le feu....

Sa conscience lui répondait qu'en ne poussant aucun cri d'alarme, elle révélant par [illegible], elle s'était rendue complice des flammes dévorant la maison Bréchu, et qu'elle avait commis un lâche assassinat sans la moindre circonstance atténuante.

De là son départ, ou plutôt sa fuite; mais, étant donné le caractère de la marquise, l'impression causée sur elle par le drame dont il s'agit devait, bien que profonde, s'effacer aussitôt qu'elle serait loin du théâtre de ce drame et dans un milieu qu'elle aimait.

En outre, semblable au forçat dont on vient de rompre la chaîne, Lazarine éprouvait dans toute sa plénitude la sensation de la délivrance.

Marcel Laugier ne se trouvant plus sur son chemin, aucun obstacle ne pouvait l'empêcher d'épouser à bref délai Hector de Castel-Vivant.

La veuve du marquis Robert allait enfin atteindre le but éblouissant de son ambition.—Son insatiable orgueil et son avidité sans bornes n'auraient bientôt rien à désirer, et la réalité dépasserait ses rêves.

Elle s'entendait nommer:—PRINCESSE.—Elle voyait déjà la couronne fermée peinte sur les panneaux de ses voitures.—Elle se proclamait d'avance reine du luxe et de la haute vie, de par le roi du monde Sa Majesté l'Argent, et, puisant à pleines dans une caisse inépuisable, elle faisait ruisseler l'or en cascades éblouissantes sur Paris émerveillé!...

On comprend qu'en présence de tels mirages, le spectre de l'ex-officier devait rapidement s'évanouir.......

Mme de la Tour-du-Roy arriva le soir à son hôtel de la rue Murillo:

Le lendemain, vers midi, elle écrivit ces quelques mots:

"Je ne sortirai pas aujourd'hui et je ne recevrai que vous.

"Venez.

"Votre

"LAZARINE."

Et elle fit porter rue François Ier ce billet laconique.

Vers deux heures le petit prince accourut.

Il était encore un peu pâle, ayant perdu beaucoup de sang;—à cela près il avait repris sa mine accoutumée et se sentait presqu'aussi fort qu'avant la rencontre de Ville-d'Avray.

Nos lecteurs devinent sans peine ce que devait être et ce que fut l'entrevue.

Hector se montra sincèrement et naïvement passionné.

Lazarine joua le mieux du monde la comédie de la tendresse.—Nous savons qu'elle était grande actrice à la ville, et nous savons aussi que le petit prince lui plaisait, ce qui rendait son rôle singulièrement facile.

Le ci-devant Bégourde désira connaître les causes d'un retour qu'il n'osait espérer si prompt.

—Demandez cela à mon cœur....—répondit la marquise en baissant les yeux avec une minauderie adorable.—Je n'ai fait que lui obéir....—Vivre plus longtemps loin de celui à qui je l'ai donné me semblait impossible....—Voilà pourquoi je suis revenue.

Hector, qu'une telle réponse enivrait naturellement, dévora de baisers les belles mains de la sirène.

—Et n'avez-vous point entendu parler là-bas du persécuteur?—demanda-t-il ensuite.

—Pas une seule fois!....—répliqua Lazarine—Votre valet de chambre, trompé par de faux renseignements, a dû vous induire en erreur....—Je doute très fort que M. Laugier se soit montré dans les environs de la Tour-du-Roy.... S'il était venu, je l'aurais su...... A la campagne, tout se sait....

—Ce hasard a bien fait de s'abstenir!—s'écria le petit prince—s'il avait fallu le conduire une seconde fois sur le terrain, je suis certain que j'aurais pris ma revanche....

L'entretien continua et devint sérieux.

Depuis longtemps déjà le mariage était arrêté en principe;—il ne s'agissait plus que d'en fixer l'époque.

Cette question fut traitée à fond.

Hector, très amoureux et par conséquent très pressé, aurait voulu, dès le lendemain, commencer les publications afin de se marier dans le délai légal.

Lazarine n'ayant plus de motifs d'inquiétude et plus de raison, par conséquent, de montrer une trop grande hâte, insista pour remettre à un mois la célébration du mariage.

Le fils adoptif de Godefroy discuta longtemps et céda, bien malgré lui.

—Mais, au moins,—demanda-t-il—vous me recevrez tous les jours.

—Ça, je vous le promets....—dit la marquise en souriant.

—Et toute la journée?....—poursuivit Hector.

—Ah! non, par exemple!—De deux à sept heures, ce sera bien assez....

—Pour vous, mais pas pour moi!....—A peine si j'aurai le temps de vous faire ma cour!....—Me laisserez-vous au moins dîner quelquefois avec vous?

—Non, cher prince......

—Pas une seule fois?

—Pas une seule....

—Pourquoi?....

—Parce que ce serait peu convenable....

—Qu'est-ce que ça nous fait? interrompit Hector.

—Et que nous sommes d'un monde où les convenances doivent être respectées —acheva Lazarine.

—Mais au moins votre porte sera fermée pour tout le monde quand je serai là?

—Vous y tenez beaucoup?

—Si j'y tiens!....

—Je donnerai donc à mes gens la consigne que vous souhaitez....

—Et vous me permettrez de revenir après dîner, passer la soirée en tête à tête?

Lazarine fit en riant un geste négatif.

—Pourquoi?—répéta l'ex-Bégourde.

—Parce que je n'ai pas du tout l'intention de rompre avec le monde, et que, fermant le jour ma porte à mes amis, je la leur rouvrirai le soir....

—Mais, puisque vous recevrez vos amis, ne pourrai-je pas venir avec les autres?....—Je suis votre ami aussi, que diable!—et dans un mois je serai votre mari!

—Eh! cher prince, vous viendrez tant que vous voudrez; seulement soyez prévenu que, si j'ai vingt personnes dans mon salon, c'est de vous que je m'occuperai le moins....

—Ça m'est égal, pourvu que vous m'envoyiez de temps en temps, dans mon coin, un sourire et un coup-d'œil....

—Va pour le coup-d'œil et le sourire.

—Vous êtes un ange!....

—Je le sais bien....

—Et la corbeille? Quand nous occuperons-nous de la corbeille?....

—Vous ne vous en occuperez pas....

Hector fit un haut le corps.

—Comment—s'écria-t-il—vous ne voulez pas de corbeille?....

—Mais si, cher prince, j'en veux une ....et même je la veux très belle....

—Eh bien! alors?....—Pour l'avoir il faut l'acheter....

—Seulement—poursuivit la marquise —ce n'est pas vous qui l'achèterez....

—Et qui donc?....

—Moi!

—J'aurais tant aimé faire les emplettes et courir les magasins pour vous....—murmura tristement le prince Totor.

—Les hommes n'entendent rien aux détails de toilette féminine.....—Vous ne connaissez pas mes goûts.....—Je suis originale, et même excentrique, j'en conviens....—Ce qui plaît à tout le monde me déplaît....—Vous commettriez cent maladresses, à mon point de vue particulier.....—J'achèterai donc les jolies choses que vous avez l'intention de m'offrir, mais tenez pour certain que vous aurez la joie de solder les factures....

—Ça me console un peu....—dit Hector.—Je prendrai même mon parti, mais à une condition....

—Laquelle?

—C'est que vous dépenserez beaucoup d'argent.... beaucoup.... beaucoup.... beaucoup....

Lazarine se mit à rire de nouveau.

—Soyez tranquille.....—dit-elle—sous ce rapport vous serez content....

—J'y compte, et par ces mots: beaucoup d'argent, j'entends des sommes énormes....

—Je vous garantis que le chiffre ne laissera rien à désirer....—Maintenant, cher prince, vous allez me faire le plaisir de vous en aller....

Hector bondit.

—M'en aller!....—répliqua-t-il,—vous n'y songez pas!....

—J'y songe absolument, au contraire....

—Alors c'est de la mauvaise foi!....—Vous m'avez dit: de deux à sept heures.... et il est cinq heures à peine....

—J'ai parlé pour l'avenir....—Notre convention ne m'engage qu'à partir de demain....—Aujourd'hui je suis fatiguée de mon voyage d'hier et j'ai grand besoin de repos.....—Vous voyez donc qu'à moins d'égoïsme féroce vous devez me quitter de bonne grâce......

—Je pars....—dit vivement le prince.

—Hector, vous êtes gentil!....

—Alors, laissez-moi baiser vos mains, mon adorée.......

—Voici mes joues....

Le petit Castel-Vivant, exalté jusqu'au délire par la faveur que Mme de la Tour-du-Roy lui accordait pour la première fois, prit une allure de triomphateur en sortant du salon où il ne devait reparaître que le lendemain à deux heures.

Lazarine, invoquant sa fatigue pour abréger l'entretien, ne mentait point.

Elle était véritablement brisée, mais bien moins par le voyage que par la terrible soirée et par la cruelle nuit de l'avant-veille.

A six heures, elle dîna légèrement;—à sept, elle se mit au lit et dormit d'un profond sommeil que ne vinrent troubler ni rêves fâcheux, ni apparitions effrayantes.

Quand elle se leva, vers dix heures du matin, reposée, fraîche, adorablement jolie, sa femme de chambre lui remit un bouquet splendide qu'on venait d'apporter de la part du prince.

Disons une fois pour toutes, qu'à partir de ce jour, Hector ne manqua point d'envoyer quotidiennement, à la future princesse un bouquet de vingt-cinq louis.

Jules Leroux, prévenu la veille, vint déjeuner rue Murillo.

Après avoir demandé avec beaucoup d'intérêt des nouvelles de la petite comtesse, le meilleur des pères apprit de la bouche de Lazarine son très prochain mariage, et la félicita chaudement.

—Plus d'un million de revenu!—s'écria-t-il.—C'est absolument confortable et d'un galbe très réussi!... Princesse avec cela, c'est au mieux, quoique entre nous, tu sais, mignonne, feu Bégourde me fasse malgré moi l'effet d'un prince d'opérette...—Charmant garçon d'ailleurs!...—Comment prévoir la destinée de ce rapin dans le temps, pas très loin de nous ma foi, où je le mettais si bien dehors?... Car je l'ai mis deux fois à la porte, et carrément, sans me vanter!...Du reste je ne lui en veux nullement...—A propos, n'as-tu point entendu parler là-bas de Marcel Laugier?... Il a quitté Paris brusquement, tout à fait sur tes talons, et je me figurais qu'il courrait après toi....

Lazarine ne répondit pas.

A deux heures moins le quart Jules Leroux quitta sa fille, pour laisser la place à Hector dont il nous paraît inutile d'affirmer l'exactitude.

Le lendemain, une lettre du comte de Gordes apporta la nouvelle de la mort soudaine de Renée, en attribuant cette mort à une fièvre cérébrale.—Raoul ajoutait que, grâce au ciel, Jeanne allait beaucoup mieux, et que le docteur Maxime Giraud commençait à concevoir de sérieuses espérances.

La marquise fut plus étonnée qu'affligée de l'événement.—Son affection pour sa sœur Renée n'avait rien d'excessif.—Elle versa quelques larmes officielles et de haute convenance, prit le deuil et n'y pensa plus.

* * *

Quinze jours environ s'étaient écoulés.

L'ex-Bégourde avait envoyé chaque matin son bouquet de vingt-cinq louis.

Depuis la veille les noms du prince Hector de Castel-Vivant et de Lazarine Leroux, veuve du marquis de la Tour-du-Roy, s'étalaient sous le petit grillage de la mairie du huitième arrondissement.

Les journaux annonçaient à qui mieux mieux ce mariage de high-life, en s'extasiant sur la prodigieuse beauté de la future princesse, et sur les nombreux millions de l'heureux couple.

Quatre heures de l'après-midi venaient de sonner.

Les domestiques savaient que la marquise ne recevait point quand le prince était là, et que cette consigne ne comportait aucune exception.

Hector, assis aux pieds de Lazarine, tenait une des mains patriciennes de son amie dont il baisait successivement les cinq doigts et les ongles roses, en madrigalisant à perte de vue.

Tout à coup les amoureux firent un mouvement de surprise et de dépit.

Un fait incroyable se produisait.

La porte du salon venait de s'ouvrir et le valet de chambre, qu'on n'avait point appelé, se montrait sur le seuil.

La marquise allait l'interpeller à ce sujet d'une façon sévère.

Elle n'en eut pas le temps.

Le valet de chambre, s'effaçant pour laisser passer un visiteur, annonça d'une voix sonore:

—M. Marcel Langier!

(A continuer.)

Achetez votre charbon aux plus bas prix du marché, chez Hy. J. Montagnet, 4 rue Carondelet.

L'EXPOSITION DES INSECTES.—Nous devons, dit le Figaro, reconnaître que l'asile champêtre donné aux insectes recèle sous son chaume des spectacles édifiants. Les abeilles sont particulièrement amusantes à observer. Aussi les ruches en verre, qui permettent de constater l'activité de leurs habitantes, sont littéralement assiégées de curieux et de curieuses. Et c'est dans la foule, des réflexions piquantes ou philosophiques.

—Que ces mouches laborieuses te servent d'exemple! exclame M. Prudhomme à son héritier.

—Qu'est-ce que ça leur rapporte? fait le lycéen. Elles s'exténuent à faire du miel, et puis, un homme arrive qui le leur chippe et le mange en tartines.

—Regarde celle-là, dit un paysan à sa commère en lui montrant une abeille isolée. C'est la reine!

—A quoi vois-tu ça, mon homme?

—Elle ne fiche rien.

Puisque nous causons miel, signalons la singularité obtenue par un apiculteur méridional. Il fait déposer directement, par ses pensionnaires, le miel en rayons dans des boîtes métalliques de deux livres, d'une livre et d'une demi-livre—en sorte que l'insecte fait et pèse lui-même son produit et le sert à la pratique avec une conscience dont bien des épiciers pourraient s'inspirer!

Argentez vous-même

[illegible]

BLEU D'ARGENT PUR

[illegible] rue Auber Paris [illegible]